



Ministère des Finances, de l'Economie et du Plan

République de Guinée Equatoriale

RAPPORT DE MISSION DE PROCEDURES CONVENUES SUR LA REVUE
DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES CONCLUS DANS LE
CADRE DE LA REPONSE A LA CATASTROPHE DU 7 MARS 2021.

Ministère des Finances, de l'Economie et du
Plan de la République de Guinée Equatoriale

Rapport de mission de procédures convenues sur la revue des procédures de
passation des marchés conclus dans le cadre de la réponse à la Catastrophe du 7
mars 2021

Période allant du 7 mars 2021 au 31 décembre 2021

A Monsieur le Ministre des Finances, de l'Economie et du Plan,

Notre rapport vise uniquement à vérifier la conformité avec les procédures de passation de marchés utilisées pour la fourniture de biens et de services dans le cadre de la réponse à la catastrophe survenu le 7 mars 2021 dans la ville de BATA (« Catastrophe du 7 mars »). Les marchés et les contrats utilisés pour faciliter la réponse à la Catastrophe du 7 mars 2021 devaient faire l'objet de revue par un Auditeur Indépendant en vue de s'assurer qu'ils ont été conclus dans le respect des procédures actuellement en vigueur au sein de votre ministère.

Notre rapport n'a pour seul objectif que votre information dans le cadre de la réponse à la Catastrophe du 7 mars 2021. Il est réservé à votre usage personnel. Il ne peut être utilisé à d'autre fins. Ce rapport ne concerne que les éléments susmentionnés. Dans toute mesure permise par la loi, nous n'assumons aucune responsabilité vis-à-vis des tierces personnes pour ce rapport. Dans la limite la plus étendue autorisée par la loi, nous n'assumons aucune responsabilité envers quiconque sur le contenu de ce rapport.

1- Responsabilités du Ministère des Finances, de l'Economie et du Plan

Le Ministère des Finances, de l'Economie et du Plan a confirmé que les procédures convenues étaient appropriées par rapport à l'objectif de la mission.

Il est responsable de la préparation des états visés par les procédures convenues mises en œuvre. En effet, il est responsable de la préparation de la liste exhaustive des contrats conclus au cours de la période allant du 7 mars 2021 au 31 décembre 2021, de la liste des contrats ayant fait l'objet de modification, et de la liste du matériel acquis dans le cadre du projet.

2- Responsabilité de l'auditeur indépendant

Notre mission a été effectuée selon la norme internationale de services connexes (International Standard on Related Services, Norme ISRS 4400 révisé) relative aux missions de procédures convenues. Une mission de procédures convenues implique la mise en œuvre des procédures convenues avec le Ministère des Finances, de l'Economie et du Plan ainsi que la communication dans un rapport, les constatations, c'est-à-dire les résultats factuels de la mise en œuvre des procédures convenues. Nous ne faisons aucune déclaration quant au caractère approprié des procédures convenues.

La mission de procédures convenues ne constitue pas une mission d'assurance. Par conséquent nous n'exprimons aucune opinion ou conclusion fournissant une assurance.

Si nous avons mis en œuvre des procédures supplémentaires, nous aurions pu prendre connaissance d'autres éléments que nous vous aurions communiqué.

Ethique professionnelle et contrôle qualité

Nous nous conformons aux règles d'éthique relatives aux missions spécifiques prescrites par le Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent ces types de missions.

Nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA.

3- Procédures

Nous avons mis en œuvre les procédures décrites ci-après, qui ont été convenues avec le Ministère des Finances, de l'Economie et du Plan et conformément aux termes de notre contrat:

- Vérifier le respect des méthodes de passation, d'évaluation et d'adjudication des marchés en conformité avec les règles de passation de marchés en vigueur au Ministère des Finances, de l'Economie et du Plan ;
- Vérifier la conformité des acquisitions effectués avec les dossiers d'appels d'offres ;
- Vérifier la conformité des ordres de modification et autres changements apportés au contrat original au cours de l'exécution (avenant) avec les règles de passation des marchés en vigueur au Ministère des Finances, de l'Economie et du Plan ;
- Identifier, dans la mesure du possible, les causes du non-respect des procédures identifiées, les pratiques inappropriées ou les décisions/actions douteuses ;

- Déterminer si les contrats, les informations sur le bénéficiaire final et la validation des résultats ont été correctement publiés et sont précis et facilement accessibles.
- Effectuer la vérification des principaux biens achetés, autres que les consommables, et confirmer leur existence et leur utilisation aux fins de réponse à la situation d'urgence et de la réhabilitation de Bata, conformément au Projet ;

4- Conclusion

Les principales constatations suite à l'exécution des procédures sont les suivantes :

1. Vérifier le respect des méthodes de passation, d'évaluation et d'adjudication des marchés en conformité avec les règles de passation de marchés en vigueur au Ministère des Finances, de l'Economie et du Plan :

Les dépenses engagées en réponse à la Catastrophe du 7 mars 2021 s'élèvent à FCFA 5.206 millions composées de FCFA 2.583 millions d'indemnités versées aux victimes de la catastrophe et FCFA 2.623 millions d'achats de biens et services.

Les contrats obtenus s'élèvent à FCFA 2.216 millions. Ils représentent 84% des dépenses d'achats de biens et services du projet (Annexe1). Ces contrats n'ont pas fait l'objet d'une attribution par application du décret n°923/1965 du 8 Avril 1965 réglementant les contrats de fourniture des ouvrages publiques, des services et d'achat de biens. Il n'existe donc pas de dossiers d'appels d'offres pour ces contrats.

2. Vérifier la conformité des achats effectués avec les dossiers d'appels d'offres approuvés

Les contrats sélectionnés conclus dans le cadre de la réponse à la Catastrophe du 7 mars 2021 n'ont pas fait l'objet d'une attribution par appels d'offres. Le rapprochement des contrats obtenus avec les factures et bons de livraisons révèlent les faits suivants (Annexe 2) :

- *L'absence de bons de commandes pour quatre (4) contrats d'un montant global de FCFA 1.216 millions, soit 24% des dépenses ;*
- *Sur la construction du monument dédié aux victimes de la Catastrophe du 7 mars :*
 - *Un écart de FCFA 100 millions entre le montant du contrat de FCFA 1.100 millions et celui effectivement décaissé de FCFA 1.000 millions ;*
 - *Absence du procès-verbal définitif de réception des travaux par le Ministère de la Défense attestant que les travaux sont conformes au contrat relatif à la construction du monument dédié aux victimes de la Catastrophe du 7 mars 2021 ;*

- *Sur les travaux de réhabilitation des écoles :*
 - *Les rapports techniques reçus du prestataire Golden sur les écoles LA LISET et SANTIAGO APOSTOL présentent des taux d'avancement des travaux à zéro pourcent (0%). Le montant des travaux réalisés et certifiés par les équipes du Ministère des Travaux Publics s'élèvent à FCFA 24 millions soit FCFA 12 millions par école ;*
 - *Les rapports techniques sur les travaux réalisés par les prestataires MANTENIMIENTO INTEGRAL (MANIN) et MULTISERVICIOS LA COSTA II S.A (LA COSTA) ne décrivent pas clairement les travaux effectivement réalisés et leur conformité aux contrats. Les photos figurant dans les rapports qui illustrent les travaux effectivement réalisés ne correspondent pas dans certains cas aux cahiers des charges. C'est le cas des travaux réalisés par MANIN dans les écoles Melquisedec, Centro Integrado de Nana Mangué et Balmes. Et par LA COSTA dans les écoles Facultad de Humanidades, Centro Integrado de Mondog et Don Teo.*

Dans le cadre de la réponse à la Catastrophe du 7 mars, d'autres dépenses ont été réalisées sans contrats préalables ou dans certains cas particuliers de directives des autorités compétentes, pour lesquelles, les faits suivants sont relevés (Annexe 3):

- *Absence de bons de commandes pour huit (8) transactions d'un montant de FCFA 181 millions ;*
 - *Absence de bons de livraisons pour cinq (5) dépenses s'élevant à FCFA 77,6 millions ;*
 - *Paiement effectué sur la base de proforma, à savoir la facture payée au fournisseur GESTION Y SERVICIOS pour un montant de FCFA 6,7 millions ;*
 - *Ecart de FCFA 26,6 millions non justifiés lors du rapprochement entre la facture et la pièce de règlement sur la dépense relative aux tests d'ADN effectués ;*
 - *Absence de bon de commande et d'autorisation de paiement relatifs à l'acquisition de cinq (5) véhicules de transport (bus de ville) le 9 mars 2021. Absence du bon de réception des bénéficiaires. Le montant de la dépense est de FCFA 148 millions ;*
 - *Absence de bon de commande et d'autorisation de paiement relatifs à l'acquisition de quatre (4) générateurs le 12 mars 2021. Absence du bon de réception des bénéficiaires ;*
 - *Des indemnités de FCFA 2.178 millions ont été versées aux populations victimes de la Catastrophe. Le rapprochement entre l'état global des indemnisations versées aux populations civiles dont le montant s'élève à FCFA 2.178 millions (pour 3.337 bénéficiaires) et l'état de suivi des indemnisations du Ministère des Travaux Publics de FCFA 2.151 millions (pour 3.343 bénéficiaires) présente un écart de 27 millions ;*
3. Vérifier la conformité des ordres de modifications et autres changements apportés au contrat original au cours de l'exécution (avenant) avec les règles de passation des marchés en vigueur au Ministère des Finances, de l'Economie et du Plan :

Absence de modification ou de changement au contrat initial identifié sur les contrats sélectionnés, du fait que les procédures d'attribution par appel d'offres n'ont pas été effectuées.

4. Identifier, dans la mesure du possible, les causes du non-respect des procédures identifiées, les pratiques inappropriées ou les décisions/actions douteuses :

L'absence d'attribution des contrats par application des procédures de passation de marchés en vigueur est justifiée par nos interlocuteurs au Ministère par la situation d'extrême urgence liée aux événements du 7 mars, qui n'a pas permis de prendre en compte les procédures d'attribution des marchés en vigueur. La catastrophe exigeait une action rapide.

5. Déterminer si les contrats, les informations sur le bénéficiaire final et la validation des résultats ont été correctement publiés et sont précis et facilement accessibles.

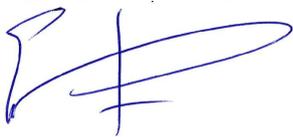
Les contrats conclus dans le cadre de la réponse à la Catastrophe du 7 mars n'ont pas fait l'objet d'une publication.

6. Effectuer la vérification des principaux biens achetés, autres que les consommables, et confirmer leur existence et leur utilisation aux fins de réponse à la situation d'urgence et de la réhabilitation de Bata, conformément au Projet.

Sur la base de l'état des dépenses réalisées en réponse à la Catastrophe du 7 mars, nous avons effectué une visite des sites de construction et de réhabilitation. Les faits suivants ont été constatés :

- *Sur l'école POLITECNICO MODESTO GENE ROIG : les travaux de réhabilitation déclarée par le fournisseur Golden dans son rapport font état de travaux de peinture et menuiserie (aluminium et bois) réalisés. Les informations contenues dans ce rapport ne correspondent pas à celles figurant dans le rapport de suivi des travaux du Ministère des Travaux Publics qui fait état de travaux de vitrage réalisés.*
- *L'école « EL ARCO IRIS » a fait l'objet de réhabilitation de fenêtres et des portes. Le montant payé pour la réhabilitation de cette école est de XAF 32 millions pour des travaux de réfection de toitures, faux plafonds en bois et peintures selon le rapport technique.*

ERNST & YOUNG GABON



Erik WATREMEZ
Associé, Expert-comptable agréé CEMAC EC540

Libreville, le 24 août 2024

ANNEXE 1

LISTE DES CONTRATS RECUS

ESTADILLO DE GASTOS REALIZADOS PARA RESPONDER A LA CATASTROFE DEL 7M EN BATA (AL 31 DE DICIEMBRE 2021)						
N°	BANCO	FECHA EXTRACTO	RECEPTOR/BENEFICIARIO	CONCEPTO	IMPORTE EN XAF	OBSERVACIONES
13	BANGE	26/08/2021	CHINA WOTCO G.E.S.L	PAGO DE LA CONSTRUCCION DEL MONUMENTO DE LOS CAIDOS EN EL CUARTEL MILITAR DE NKUANTOMA, CON UNA PLAZA DE SEIS MIL (6000)m2 POR LAS EXPLOSIONES DEL 7 DE MARZO DE 2021.	1 000 000 000	
16	BANGE	13/10/2021	GOLDEN	PAGO DE LAS EMPRESAS ENCARGADAS DE REHABILITAR LAS ESCUELAS AFECTADAS POR EL 7M.	451 987 808	
14	BANGE	11/10/2021	MANTENIMIENTO INTEGRAL	PAGO DE LAS EMPRESAS ENCARGADAS DE REHABILITAR LAS ESCUELAS AFECTADAS POR EL 7M.	226 471 147	Pago global de 899 539 955 XAF
15	BANGE	11/10/2021	MULTISERVICIOS LA COSTA II S.A	PAGO DE LAS EMPRESAS ENCARGADAS DE REHABILITAR LAS ESCUELAS AFECTADAS POR EL 7M.	221 365 000	
9	ECOBANK	21/05/2021	MEDICAL RESEARCH AND DEVELOPMENT FUND SHEBA	PAGO POR LA HOSPITALIZACION DE 5 PACIENTES ECUATOGUINEAOS VICTIMAS DEL 7M A SER EVACUADOS EN ISREAL	315 842 760	Pago 7M, cargado en Fondo Covid-19. Se ha actualizado el monto con los pagos efectivo segun extracto (comisiones Incluidas).

ANNEXE 2

LISTE DES CONTRATS SANS BONS DE COMMANDES OU FACTURES OU BONS DE LIVRAISON/ RECEPTION

ESTADILLO DE GASTOS REALIZADOS PARA RESPONDER A LA CATASTROFE DEL 7M EN BATA (AL 31 DE DICIEMBRE 2021)												
N°	BANCO	FECHA EXTRACTO	RECEPTOR/BENEFICIARIO	CONCEPTO	IMPORTE EN XAF	Figure sur le relevé bancaire	Autorisation de paiement	Accusés de réception des bénéficiaires des fonds	Justificatifs			Bons de livraison, bons de réception ou autres
									Contrats	Factures	Bon de commande	
13	BANGE	26/08/2021	CHINA WOTCO G.E.S.L	PAGO DE LA CONSTRUCCION DEL MONUMENTO DE LOS CAIDOS EN EL CUARTEL MILITAR DE NKUANTOMA, CON UNA PLAZA DE SEIS MIL (6000)m2 POR LAS EXPLOSIONES DEL 7 DE MARZO DE 2021.	1 000 000 000	OK	OK	N/A	OK	NO	OK	Pas de procès-verbal définitif de réception des travaux par le Ministère de la défense attestant que les travaux sont conformes au contrat. Nous avons cependant effectué une visite de site et constater l'existence du monument.
16	BANGE	13/10/2021	GOLDEN	PAGO DE LAS EMPRESAS ENCARGADAS DE REHABILITAR LAS ESCUELAS AFECTADAS POR EL 7M.	451 987 808	OK	OK	N/A	OK	NO	NO	Pas de procès-verbal définitif de réception des travaux signé entre le Ministère des travaux publics et les prestataire.
14	BANGE	11/10/2021	MANTENIMIENTO INTEGRAL	PAGO DE LAS EMPRESAS ENCARGADAS DE REHABILITAR LAS ESCUELAS AFECTADAS POR EL 7M.	226 471 147	OK	OK	N/A	OK	NO	NO	Pas de procès-verbal définitif de réception des travaux signé entre le Ministère des travaux publics et les prestataire.
15	BANGE	11/10/2021	MULTISERVICIOS LA COSTA II S.A	PAGO DE LAS EMPRESAS ENCARGADAS DE REHABILITAR LAS ESCUELAS AFECTADAS POR EL 7M.	221 365 000	OK	OK	N/A	OK	NO	NO	Pas de procès-verbal définitif de réception des travaux signé entre le Ministère des travaux publics et les prestataire.
9	ECOBANK	21/05/2021	MEDICAL RESEARCH AND DEVELOPMENT FUND SHEBA	PAGO POR LA HOSPITALIZACION DE 5 PACIENTES ECUATOGUINEAOS VICTIMAS DEL 7M A SER EVACUADOS EN ISREAL	315 842 760	OK	OK	N/A	OK	NO	(Partielle)	N/A

ANNEXE3

DEPENSES SANS CONTRATS

N°	BANCO	FECHA EXTRACTO	RECEPTOR/BENEFICIARIO	CONCEPTO	IMPORTE EN XAF	Figure sur le relevé bancaire	Autorisation de paiement	Accusés de réception des bénéficiaires des fonds	Contrats	Factures	Bon de commande	Bons de livraison, bons de réception ou autres
5	BANGE	09/04/2021	COMERCIAL SANTY	ADQUISICIÓN DE ALIMENTOS PARA AYUDAR A LOS DAMNIFICADOS POR LA CATÁSTROFE DEL 7M DE NKUANTOMA-BATA	45 334 000	OK	OK	N/A	NO	OK	NO	OK
11	BANGE	28/06/2021	EMBAJADA DE GUINEA ECUATORIAL EN ISREAL	PAGO DEL COSTE DE LAS PRUEBAS DE ADN PARA LA IDENTIFICACION DE ALGUNOS DE LOS CUERPOS SIN VIDA OCACIONADOS POR LA TRAGEDIA DEL 7M EN NKUANTOMA-BAT	38 732 618	OK	OK	N/A	NO	OK	NO	OK
3	BANGE	09/04/2021	MARIA CONSUELO NGUEMA/COMERCIAL SANTY; GESTION Y SERVICIOS	ADQUISICIÓN DE 845 KITS DE ALIMENTOS PARA AYUDAR A LOS DAMNIFICADOS EN LA CATÁSTROFE DEL 7M DE NKUANTOMA-BATA	28 730 000	OK	OK	N/A	NO	Proformat pour 7million	NO	NO
8	BANGE	22/04/2021	HORIZON S.A	PAGO POR LOS SERVICIOS DE CONTRUCCION DE UN VALLADO METALICO PARA EL HOSPITAL DE CAMPANA DE NKUANTOMA-BATA	23 102 500	OK	OK	N/A	NO	OK	NO	NO
6	BANGE	09/04/2021	COMERCIAL SANTY	ADQUISICIÓN DE 879 KITS DE ALIMENTOS PARA AYUDAR A LOS DAMNIFICADOS REGISTRADOS EN LOS HOSPITALES DE GUINEA SALUD, INSESO Y CLINICA LA PAZ POR LA CATÁSTROFE DEL 7M DE NKUANTOMA-BATA	19 553 000	OK	OK	N/A	NO	OK	NO	OK
4	BANGE	09/04/2021	COMERCIAL SANTY	ADQUISICIÓN DE KITS DE ALIMENTOS PARA AYUDAR A LOS DAMNIFICADOS EN LA CATÁSTROFE DEL 7M DE NKUANTOMA-BATA.	12 818 000	OK	OK	N/A	NO	OK	NO	NO
2	BANGE	09/04/2021	MARIA CONSUELO NGUEMA/FRUTERIA SEKOU	ADQUISICIÓN DE KITS DE ALIMENTOS PARA AYUDAR A LOS DAMNIFICADOS EN LA CATÁSTROFE DEL 7M DE NKUANTOMA-BATA	10 624 000	OK	OK	N/A	NO	OK	NO	NO
12	ECOBANK	26/07/2021	EMPRESA AVOMO CARGO	PAGO DE LA RECEPCION DE MATERIAL DONADO POR EL GOBIERNO DE EGIPTO POR LOS SUCEOS DEL 7M. EN BATA.	2 345 750	OK	OK	N/A	NO	OK	NO	NO